



focus 8/11
Décembre

L'avenir est en ville et à l'école

Cette année, l'espace éducatif de notre pays a vécu un tournant historique. L'harmonisation tant souhaitée par les associations d'enseignants depuis bientôt 150 ans est dès cette année concrètement mise en œuvre, avec HarmoS et la progression du Lehrplan 21 en Suisse alémanique, et surtout avec, en Suisse romande, l'entrée en vigueur du PER (Plan d'études romand) et de la Convention scolaire romande.



C'est le moment qu'a choisi l'Initiative des villes pour la formation pour prendre position en affirmant que «La ville fait école».


Alors que l'école sort à peine d'une période difficile faite de guerres scolaires dans plusieurs cantons, de défiances populaires et populistes, de méfiance politique, elle a grandement besoin que toutes et tous tirent à la même corde d'une formation plus juste et plus efficace. Pour ce faire, l'implication des collectivités locales et plus spécialement celle des villes sera d'excellent augure.

En effet, l'histoire nous montre que bien des communes de petite dimension se sont souvent beaucoup investies dans leur école et le soutien à lui apporter. Par contre, dans les villes, la formation a régulièrement été reléguée au simple rang d'une entité administrative comme une autre. Et c'est pourtant en milieu urbain que, de manière toujours plus importante au fil du temps, il a fallu que les enseignantes et les enseignants déploient

des trésors d'énergie, d'inventivité, de pédagogie et d'engagement pour faire face aux défis posés par les diversités culturelles, l'échec scolaire, les problèmes sociaux et les contradictions grandissantes de la société.

Un des scénarios de «l'école de demain» élaborés par l'OCDE en 2001 proposait de placer «l'école au cœur de la collectivité» avec une confiance marquée de l'opinion publique et un statut de «centre de formation du capital social», rempart efficace contre la fracture sociale et la crise des valeurs. Ce scénario a la préférence des professionnels de l'école, mais il ne peut se réaliser qu'avec l'implication de tous, et avec celle de la ville ou de la commune en priorité. L'important travail réalisé par un nombre toujours plus grand de villes en Suisse pour l'encadrement parascolaire, la mise en place de structures de quartiers et la prise en charge de leur jeunesse contribuent à rendre ce scénario chaque jour plus crédible.

La perspective que la «ville fasse école» est un magnifique espoir pour l'avenir, l'avenir qui a des têtes blondes, brunes, noires ou rousses, l'avenir qui joue dans nos préaux. C'est que chez nous, et de plus en plus, l'avenir est en ville et à l'école.


Georges Paquier
Président du Syndicat des
Enseignants Romands

Chère lectrice, cher lecteur,

L'école ne fait pas qu'enseigner, elle socialise aussi les enfants. C'est un rôle de politique sociale important qui lui est ainsi confié. Les villes et les communes sont de leur côté responsables du bon fonctionnement des écoles. L'initiative des villes pour la formation, une section de l'Union des villes suisses, a adopté récemment une prise de position montrant la voie d'une future politique scolaire des villes. Cette politique vise davantage que la seule transmission de connaissances spécifiques.

Nous vous souhaitons une lecture inspirante – et surtout de belles fêtes de fin d'année et une heureuse nouvelle année.

La rédaction de «focus»



Sommaire

L'avenir est à la ville et à l'école	1
«Avec la mobilité croissante, la réalisation de HarmoS est essentielle»	2
Politique scolaire: les villes veulent avoir leur mot à dire	3
Session d'hiver, consultations	4
Nouveaux membres, Passeport des villes, Lutte contre la mendicité organisée	5
Agenda	6

«Avec la mobilité croissante, la réalisation de HarmoS est essentielle»

Christine Burgener, présidente de Thalwil (ZH)



extra-scolaire. Au début du siècle dernier, l'industrie textile était importante. De nombreuses femmes travaillaient et il y avait déjà des crèches, qui appartiennent aujourd'hui à la municipalité. Nous avons des institutions de prise en charge et des lieux pour les repas de midi des enfants à tous les échelons scolaires. Le service social des écoles est également bien développé. Nous sommes aussi membres du projet de Pro Senectute «seniors dans les classes d'école». Des personnes retraitées participent aux leçons et soutiennent les enfants qui ont besoin d'aide et d'explications.

Le domaine de l'éducation repose aussi, partiellement, sur l'engagement bénévole des citoyennes et des citoyens. Pensez-vous qu'une professionnalisation serait nécessaire?

Je suis convaincue que les organes reposant sur un système de milice, comme les directions scolaires, sont très importants, surtout pour l'école obligatoire. Il faut les encadrer professionnellement et procéder périodiquement à des évaluations externes. A une époque où la mobilité est toujours plus importante, la compatibilité des différents systèmes scolaires cantonaux et communaux est essentielle. C'est pourquoi la mise en œuvre d'HarmoS est urgente.

A quoi ressemblera Thalwil dans 20 ans?

Thalwil sera une commune intéressante avec un très haut niveau de qualité de vie. Elle aura un centre urbain. Il y aura des parcs publics au bord du lac et les rives seront accessibles toute l'année.

Christine Burgener, présidente de Thalwil

Christine Burgener préside la commune de Thalwil depuis 1998. La ville compte 17 600 habitants. La fonction de maire étant un poste à temps partiel, Christine Burgener, démocrate-chrétienne, est également enseignante secondaire. Elle siège au Comité de l'Union des villes suisses. Née en Valais, Christine Burgener vit à Thalwil depuis 1973. Elle est mère d'une fille aujourd'hui adulte.

Avec le RER, Thalwil est à moins de 15 minutes de la gare de Zurich. C'est une commune d'agglomération typique. Comment vous distinguez-vous d'un quartier de la périphérie de Zurich?

Notre commune a son caractère propre et elle est connue pour sa qualité de vie élevée. Thalwil offre les avantages d'une ville moyenne tout en ayant toujours une vie de village, avec son identité particulière. Nous avons de bonnes écoles, des offres intéressantes en sports et en loisirs, de nombreuses prestations et événements culturels et une grande diversité de magasins. Ces dernières années, la commune s'est beaucoup agrandie et des personnes au revenu élevé sont venues s'installer.

Thalwil est une commune riche, avec un bas taux d'impôt. Un privilège?

Une charge fiscale relativement basse n'est pas le seul critère déterminant pour la compétitivité d'une ville. D'autres éléments sont bien plus importants: Thalwil est située à un très bel endroit au bord du lac de Zurich et est entourée de très beaux lieux de détente, comme le parc zoologique du Sihlwald. De plus, les liaisons en transports publics sont excellentes.

Quels sont les problèmes auxquels la commune doit faire face?

Il n'est pas facile de trouver un loyer à prix modéré pour une famille de la classe moyenne. Le prix du terrain a énormément augmenté. Pour obtenir des loyers raisonnables, il n'y a qu'un moyen: la commune doit mettre du terrain bon marché à disposition.

En tant que membre d'un exécutif communal, quelle est votre influence sur la politique scolaire?

De façon générale, dans le domaine scolaire, les impulsions viennent du canton. Thalwil s'est toutefois toujours trouvée à la pointe des communes lorsqu'il s'est agi d'expérimenter des nouveautés et d'introduire des modifications. Nos écoles sont ainsi intégrées très tôt dans les processus et peuvent partager leurs expériences, participant à la mise en place des nouveautés. Evidemment, cet accompagnement signifie davantage de travail pour les enseignants. Mais cet investissement est rentable. Thalwil a introduit très tôt des directions d'école responsables du domaine opérationnel. La direction scolaire en tant que telle peut ainsi se concentrer sur des tâches stratégiques.

Qu'est-ce qui distingue les écoles de Thalwil?

Nos enseignants motivés et innovateurs! Nous avons aussi, depuis longtemps, une large palette d'offres de prise en charge

Politique scolaire: les villes veulent avoir leur mot à dire

Barbara Eberhard, conseillère municipale de St-Gall et présidente de l'Initiative des villes pour la formation

Dans sa prise de position «La ville fait école», l'Initiative des villes pour la formation pose les bases d'une politique commune pour les villes dans ce domaine. Notre organisation énumère les champs d'action qu'elle juge prioritaires, les buts à poursuivre et les mesures à prendre. Elle entend ainsi ouvrir la discussion avec la Confédération et les cantons.

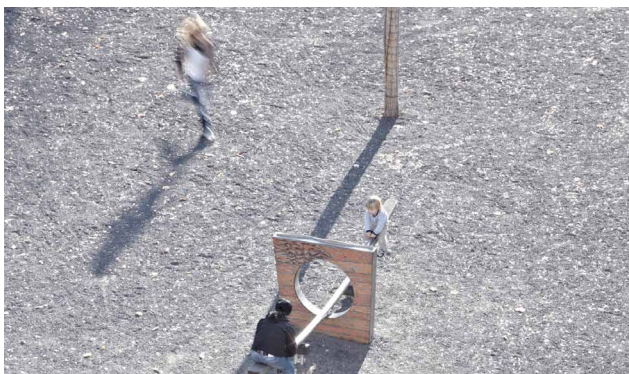
Trois quarts de la population suisse vivent dans des villes et dans leurs agglomérations. L'urbanisation a pour conséquence que les transformations sociales naissent et deviennent visibles dans les villes d'abord. C'est pourquoi les villes se doivent d'être les premières à proposer des solutions dans le domaine de la formation et de l'éducation et de présenter des réponses aux questions que posent les nouveaux développements sociaux. Les villes assument donc un rôle de pionnières en politique de la formation. Elles sont prédestinées à apporter leurs expériences dans la discussion politique. C'est l'objectif de l'Initiative des villes pour la formation, section de l'Union des villes suisses.

Prise de position «La ville fait école»

L'Initiative des villes pour la formation recherche des réponses équilibrées pour ses membres, accompagne les développements en cours et défend, en collaboration avec l'Union des villes suisses, des revendications urbaines dans le domaine de la formation et de l'éducation vis-à-vis des cantons et de la Confédération. La prise de position «La ville fait école» pose des jalons pour une politique commune pour les villes.

Le document analyse les effets que les développements sociaux ont sur l'école et énumère les champs d'action prioritaires. Des objectifs à atteindre et des mesures à prendre sont esquissés sur la base de concepts répondant à des besoins concrets. Les projets de différentes villes sont aussi présentés. On peut en synthétiser les conclusions de la manière suivante:

Egalité des chances: Il faut garantir l'égalité des chances de tous les élèves grâce à l'encouragement précoce, à des classes d'âges mixtes et à des méthodes intégratives.



L'école – lieu d'apprentissage et de vie: Pour les enfants et les jeunes, l'école est un espace de vie dans lequel l'enseignement et la prise en charge ont lieu selon le concept de la simultanéité.

Une direction professionnelle et efficace: L'organisation scolaire doit être assurée par des structures de conduite professionnelle et des processus efficaces; les responsabilités politiques, stratégiques et opérationnelles sont à distinguer clairement.

L'école – lieu de rencontre et d'identification pour le quartier: L'école crée le lien social et est aussi un point de cristallisation. La planification des écoles et la participation du quartier sont des facteurs de succès essentiels.

La ville – défi et chance: La diversité culturelle et sociale porte en elle un potentiel d'innovation. Pour l'exploiter, il faut une collaboration étroite entre les parents et les enseignants et des compétences pour gérer l'hétérogénéité.

Avec «La ville fait école», les villes membres de l'Initiative des villes pour la formation sont prêtes à relever les défis existant dans la politique de formation. Ils ne peuvent être surmontés que si les villes obtiennent une plus grande marge de manœuvre dans le domaine législatif et si elles peuvent faire valoir de façon adéquate leurs besoins particuliers et leur situation spécifique auprès des cantons et de la Confédération.

Il faut institutionnaliser le dialogue

Un échange régulier et institutionnalisé avec les instances cantonales et fédérales est nécessaire. Mais il faut aussi que les villes puissent siéger dans les principaux organes de politique de formation. Les contacts avec les hautes écoles, l'économie et la culture doivent par ailleurs être intensifiés. «La ville fait école» permet à l'Initiative des villes pour la formation de prendre clairement position sur ce que sont les principales questions de politique de formation du point de vue des villes. Il faut espérer que ce document reçoive un bon accueil et qu'il suscite un écho positif auprès des instances cantonales et fédérales. C'est ainsi que la discussion, nécessaire, pourra avoir lieu.

Informations supplémentaires:
www.staedteinitiative-bildung.ch

Dr. Barbara Eberhard



Conseillère municipale de St-Gall depuis 2005, Barbara Eberhard est directrice du Département des écoles et du sport. La démocrate-chrétienne a été élue en janvier 2011 présidente de l'Initiative des villes pour la formation, une section de l'UVS.

Retour sur la session d'hiver

L'élection du Conseil fédéral a été l'événement principal de la session d'hiver. Mais les Chambres se sont aussi penchées sur une série de dossiers qui sont importants pour les villes.

Budget équilibré et loi sur le CO₂

Le budget 2012 de la Confédération a effectué plusieurs navettes entre les deux Chambres, qui ont fini par se mettre d'accord sur un projet équilibré comprenant des recettes et des dépenses de quelques 64,1 milliards de francs.

La Loi sur le CO₂ a également été adoptée. Le texte renonce à l'introduction d'une taxe sur les carburants. Les recettes provenant des sanctions infligées aux importateurs de véhicules ne respectant pas les valeurs-cibles de CO₂ seront affectées au fonds d'infrastructure. Cette solution judicieuse ne règle toutefois pas le manque de moyens du fonds.

Politique énergétique et aménagement du territoire

Le Conseil national a confirmé sa décision de sortir du nucléaire, avec une majorité un peu plus forte qu'avant les élections fédérales. Les députés ont également modifié la loi sur l'énergie pour permettre au Conseil fédéral de fixer directement des prescriptions pour la consommation énergétique des installations, des appareils et des véhicules. De son côté, le Conseil des Etats a décidé de lever en grande partie l'obligation d'autorisation pour les installations solaires sur les toits. Il a approuvé une modification de

loi qui permettra aux cantons et aux communes d'octroyer des concessions sans appel d'offres pour les réseaux de distribution d'électricité et l'utilisation des forces hydrauliques.

Le Conseil des Etats a décidé de maintenir le projet de taxe sur la plus-value dans la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire. La redevance devrait s'élever à 20 %. La Chambre des cantons a insisté sur la nécessité de réduire «les zones à construire sur-dimensionnées». Le dossier retourne au Conseil national.

6^{ème} révision de l'AI et Via sicura

Le Conseil national a pris des mesures plus sévères contre les chauffards dans le cadre du projet de sécurité routière Via sicura. En revanche, il a refusé de rendre le casque obligatoire pour les enfants et de fixer un âge minimal pour la conduite d'un vélo.

Quant à la sixième révision de l'AI, le Conseil des Etats a décidé de remplacer l'actuel système de rentes par un système de rentes linéaires. Les rentes courantes ne seront pas touchées. Le projet doit permettre d'économiser 250 millions.

La CTA peut continuer son travail

Le 16 décembre 2011, le Conseil fédéral, la Conférence des gouvernements cantonaux, l'Union des villes suisses et l'Association des communes suisses ont fait savoir que leur collaboration au sein de la Conférence tripartite sur les agglomérations (CTA) allait se poursuivre.

Les partenaires de la CTA tirent un bilan positif de la collaboration tripartite, notamment sur des thèmes tels que le renforcement de la compétitivité des agglomérations, la compensation des charges ou l'encouragement de l'intégration. Le programme de travail 2012-2015 reste axé prioritairement sur les défis posés aux agglomérations. Une nouveauté: la CTA examinera l'intégration des espaces ruraux au travail tripartite.

Pour l'Union des villes suisses, la Conférence tripartite sur les agglomérations joue un rôle essentiel pour la collaboration entre les différents niveaux institutionnels. C'est pourquoi elle salue la poursuite et l'institutionnalisation de cet organe. Informations: www.uniondesvilles.ch



Procédures de consultation

Mettre en œuvre les mesures d'accompagnement

Le Conseil fédéral entend adapter les mesures d'accompagnement à la libre circulation des personnes pour les rendre plus efficaces. Prenant position dans la procédure de consultation en cours, l'Union des villes suisses salue les modifications proposées. Ces dernières prévoient des améliorations dont le coût est supportable. Les villes demandent toutefois que les dépenses supplémentaires qui leur incomberont du fait de ces modifications soit compensées par la Confédération.

Les infractions mises à jour récemment sur le marché du travail montrent qu'il est nécessaire de contrôler le respect des mesures d'accompagnement et d'améliorer leur mise

en œuvre. Dans les villes, les modifications proposées par le Conseil fédéral sont importantes d'un point de vue de politique sociale également. La pression sur les salaires et sur les conditions de travail née de la libre circulation des personnes menace en premier lieu des métiers et des branches à bas salaires. Pour les employés qui n'ont d'autre choix que d'accepter ces postes, il est difficile de trouver un autre emploi avec un salaire leur permettant de vivre. Conséquence: l'aide sociale doit souvent, pour une période plus ou moins longue, les aider à subvenir à leurs besoins.

Biodiversité – une priorité urbaine

La stratégie que la Confédération a re-travaillée en matière de biodiversité suscite un

écho globalement positif dans les villes. Les bases, l'analyse, les objectifs et les principes stratégiques sont convaincants. Il est particulièrement réjouissant que le développement de la biodiversité en milieu urbain compte parmi les dix objectifs stratégiques retenus. Selon l'Union des villes suisses, les villes et les communes jouent un rôle essentiel dans la mise en œuvre de cette stratégie. C'est pourquoi elles doivent être intégrées et soutenues par la Confédération (par exemple par le biais d'un réseau des villes pour l'encouragement de la biodiversité). Des projets phares pourraient contribuer à sensibiliser l'opinion pour la biodiversité. En outre, la stratégie devrait aborder plus fortement des thèmes comme le changement climatique et les cours d'eau.

www.uniondesvilles.ch/Politique/Consultations

Adliswil, Bassersdorf et Villars-sur-Glâne: nouveaux membres de l'UVS

Lors de sa séance du 5 décembre 2011, le Comité de l'Union des villes suisses a accepté les demandes d'adhésion d'Adliswil, de Bassersdorf et de Villars-sur-Glâne.

Située au sud de Zurich, Adliswil compte aujourd'hui quelque 17 000 habitants. Elle est la deuxième zone de développement du canton. Plusieurs grandes assurances y ont leur siège.

Commune d'agglomération, Bassersdorf compte près de 11 000 habitants. La commune fait partie du réseau régional «Netzstadt Glatthal», qui réunit huit communes et villes (les autres localités étant Dübendorf, Kloten, Diet-

likon, Opfikon-Glattbrugg, Rümlang, Wallisellen et Wangen-Brüttisellen). Le réseau s'est donné comme objectif de développer un lieu de vie prospère pour ses habitants et l'économie.

Villars-sur-Glâne, commune de l'agglomération fribourgeoise, compte quelque 11 000 habitants et est la troisième commune du canton. Elle ne forme pratiquement qu'une ville avec Fribourg. Plusieurs entreprises internationales y ont leur siège.

Les trois nouvelles villes membres ont en commun de connaître un développement démographique très dynamique depuis plusieurs années. Bienvenue à elles!

Un «passeport des villes» pour les revendications urbaines

Le début de la session d'hiver 2011 des Chambres fédérales, qui marquait aussi l'ouverture de la nouvelle législature, est survenu en des temps agités. La Suisse traverse une période de profonde transformation. Les attentes vis-à-vis du Parlement et des nouveaux élus, dont on souhaite qu'ils élaborent des solutions assurant l'avenir de notre pays avec discernement, avec sens politique et réussite, sont grandes.



Une des clés de la pérennité du succès du modèle suisse réside dans la prise en compte des besoins des villes et des agglomérations. C'est pourquoi l'Union des villes suisses a synthétisé les principales attentes que les villes et les agglomérations ont vis-à-vis du Parlement fédéral dans le «Passeport des villes», remis à tous les parlementaires à l'occasion de l'ouverture de la nouvelle législature.

Lutter contre la mendicité organisée

L'Union des villes suisses a publié un rapport sur la question de la traite de mineurs étrangers, le plus souvent des Roms. La protection des enfants, qui sont souvent emmenés en Suisse pour y mendier ou y commettre des actes de petite criminalité, est au centre de ce document.

Le rapport montre comment les villes peuvent aborder la problématique et contribuer à soustraire ces mineurs, qui sont le plus souvent victimes de criminalité organisée, aux personnes qui les tiennent en leur pouvoir. L'objectif est de permettre leur retour dans leur pays d'origine. La ville de Berne a développé un modèle à l'intention des autorités. Il documente les possibles actions à entreprendre. Le rapport est disponible sur le site internet de l'UVS: www.uniondesvilles.ch

Intégration et politique sociale

L'intégration ne doit pas se limiter aux étrangers ou aux personnes vivant avec un handicap. Pour l'Initiative des villes: Politique sociale, il faut utiliser une définition plus large. L'intégration concerne, selon elle, toutes les personnes qui ont des difficultés à participer à la vie en société, que ce soit en raison d'un manque de ressources économiques, d'un manque de formation et de qualifications professionnelles ou de problèmes de santé. La Conférence d'automne de l'Initiative des villes: Politique sociale à Baden (AG), était intitulée «Intégration – enjeu de l'évolution sociétale en cours». Les exemples de St-Gall, d'Yverdon-les-Bains et de Zurich ont permis de voir ce que signifie, concrètement, le travail d'intégration. En outre, Oscar Tosato, directeur des affaires sociales de Lausanne, a été élu au Comité.

Brèves

E-facture pour administrations publiques

L'introduction de la facture électronique pour les paiements avec les administrations publiques est l'une des 45 mesures prioritaires décidées pour mettre en œuvre la stratégie suisse de cyberadministration. Depuis 2010, l'Administration fédérale des finances (AFF) est chargée du projet d'E-facture, qui doit devenir réalité pour toutes les administrations publiques de tous les échelons du fédéralisme jusqu'en 2016. L'AFF propose un soutien gratuit à tous les organes administratifs.

Informations: www.e-rechnung.admin.ch

Modules d'intégration pour les communes

Dans le cadre du projet pilote «Modules d'intégration», le service cantonal zurichois pour les questions d'intégration a élaboré un nouveau modèle pour l'encouragement de l'intégration, en collaboration avec les communes. L'objectif est de proposer systématiquement les mesures et offres déjà existantes dans les communes et de les compléter. Il s'agit d'institutionnaliser l'intégration en tant que tâche transversale. Les thèmes sous-jacents sont l'information et le conseil aux migrants et à la population, l'égalité des chances dans le système scolaire et l'accès au marché du travail.

Une analyse des besoins forme le point de départ et le cœur du modèle. Une commune peut analyser des données statistiques qu'elle aura au préalable choisies et mener un état des lieux des mesures qu'elle a déjà prises dans le domaine de l'intégration. Les résultats sont ensuite discutés et complétés avec des représentants de la commune.

Informations (en all.): www.integration.zh.ch

Centre de l'espace public (CEP)

Le Centre de l'espace public (CEP) se veut un «think tank» pour l'information et les expériences sur l'espace public. C'est ainsi qu'il se présente dans sa nouvelle brochure (en allemand). Le CEP est un groupe de travail de l'Union des villes suisses et compte sept villes membres (Bâle, Berne, Lucerne, Soleure, St-Gall, Zoug et Zurich).

Informations (en all.): www.zora-cep.ch

Agenda

Union des villes suisses UVS

- 6 juin 2012** **Séminaire sur l'électricité pour les villes et les communes** à Berne
Renseignements: Martin Tschirren, téléphone 031 356 32 32, martin.tschirren@staedteverband.ch
- 30 / 31 août 2012** **Journée des villes 2012** à Berne – **à retenir!**
Renseignements: Christina Grab, téléphone 031 356 32 32, info@uniondesvilles.ch

Conférence des villes en matière culturelle

- 26 / 27 avril 2012** **Conférence des délégués** à Berthoud
Renseignements: Jürg Kobel, téléphone 033 225 84 35, juerg.kobel@thun.ch

Conférence des villes pour la mobilité

- 23 mars 2012** **Assemblée générale** à Berne
Renseignements: Roman Widmer, téléphone 031 356 32 32, roman.widmer@staedteverband.ch

Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses

- 10 / 11 mai 2012** **95^{ème} Assemblée générale** à Berne
Renseignements: Andrea Bucher, téléphone 044 411 70 26, andrea.bucher@zuerich.ch

Initiative des villes: Politique sociale

- 8 juin 2012** **Assemblée de printemps**
Renseignements: Thomas Meier, téléphone 044 412 61 55, th.meier@zuerich.ch

Initiative des villes pour la formation

- 20 janvier 2012** **Assemblée annuelle** à Saint-Gall
Renseignements: Bruno Oesch, téléphone 071 224 57 26, bruno.oesch@stadt.sg.ch

Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux

- 15 juin 2012** **Assemblée générale** à Schaffhouse et Neuhausen
Renseignements: Urs Müller, téléphone 044 832 62 40, urs.mueller@wallisellen.zh.ch

Divers

- 9 mars 2012** **1^{re} Conférence Nationale «Jeunes et violence»** à Berne
Renseignements: www.jeunesetviolence.ch, téléphone 031 322 90 98, jugendschutz@bsv.admin.ch (patronage UVS)

Impressum

Editeur: Union des villes suisses (UVS), Monbijoustrasse 8, Case postale 8175, 3001 Berne
Rédaction: Renate Amstutz, Ariane Gigon (et traduction), Christina Grab, Sybille Oetliker, Martin Tschirren, Roman Widmer
Photos: Rolf Siegenthaler, Sybille Oetliker (page 2), Services du Parlement (page 4)
Téléphone: 031 356 32 32, Fax: 031 356 32 33, www.uniondesvilles.ch
Abonnement à focus: info@uniondesvilles.ch